



FURY TOUS VOLANTS

Insecticide contre les volants

- **Formule spécialement étudiée pour éliminer les insectes volants (moustiques tigres et tropicaux, mouches, guêpes). Efficace sur moustiques tigres.**
- **Action foudroyante, ultra rapide : agit en quelques minutes.**
- **2 en 1 : préventif et curatif**
- **Élimine les œufs.**
- **Parfum citronnelle.**

Composition :

Matières actives biocides :

Perméthrine (CAS N°52645-53-1) 0,132% (m/m).
Tétraméthrine (CAS N°7696-12-0) 0,131% (m/m).
Piperonyl butoxyde (CAS N°51-03-6) 0,249% (m/m).
Produit biocide insecticide (TP18 - Directive 98/8/CE).
Type de préparation : générateur d'aérosols AE.

Mode d'emploi :

Bien agiter l'aérosol avant emploi.
Pour éliminer les mouches et les moustiques : pulvériser en l'air au centre de la pièce à traiter. Appliquer par pulvérisation de 8 secondes par 30m³.
Quitter les lieux et aérer 10 à 20 minutes.
Pour éliminer les guêpes appliquer par pulvérisation de 8 à 16 secondes en tir direct . Ne pas pulvériser directement sur les nids de guêpes.
Pour stopper l'action biocide : rincer les surfaces à l'eau.

Précautions d'emploi et de stockage :

Scanner le QR Code pour avoir accès à la fiche de données de sécurité (FDS). Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. En cas d'incident, appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Conserver le produit à l'écart de toute source de chaleur, d'ignition ou de flammes/étincelles, à l'abri de la lumière, dans un local frais et ventilé et hors de la portée des enfants. Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F. Ne pas perforer ni brûler, même après usage.
Ne pas respirer les aérosols. Eviter tout contact avec la peau et les yeux. Porter des gants et un équipement de protection appropriés. En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes et si nécessaire, consulter un spécialiste. En cas de contact avec les vêtements ou la peau, retirer tous vêtements souillés et rincer abondamment à l'eau. Ne pas réutiliser l'emballage.

Conditionnement :

AE505 : Carton de 6 aérosols de 650/400mL.

Protection de l'environnement :

Le produit est fabriqué selon le respect des normes et réglementations environnementales en vigueur dans l'Union Européenne. Pour la destruction du produit et/ou de l'emballage se conformer aux prescriptions nationales et locales en vigueur.
L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts.

Produit réservé à un usage professionnel.

Les renseignements figurant sur cette notice sont donnés de bonne foi. Nous attirons cependant l'attention des utilisateurs sur les risques encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres fins que celles pour lesquelles il a été conçu. Ces renseignements ne sauraient constituer de notre part ni une garantie ni un engagement, la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappant à notre contrôle. Pour plus de renseignements, la fiche de données de sécurité est disponible sur simple demande ou sur Internet (www.quickfds.com ou www.phem.fr). Vérifier auprès de nos services que la présente fiche n'a pas été modifiée par une édition plus récente.



Version 14/06/2019



Système de management
qualité & environnemental
certifié

PHEM SAS

21, allée Louis Bréguet - 93421 VILLEPINTE CEDEX - FRANCE
Tél. : + 33 (0)1 49 63 44 55 - Fax : + 33 (0)1 49 63 06 56 - Email : contact@phem.fr
www.phem.fr - www.biophem.fr

